



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 9

Réunion du :	Mardi 17 octobre 2023
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

- LFA FAFA le 10 octobre 2023** : Dossier FAFA transport : noté.
- LMF CRTIS le 13 octobre 2023** : Classement terrain stade Municipal de Le Lavandou : noté.
- LMF CRTIS le 13 octobre 2023** : Classement éclairage stade des Blaquières de Grimaud : noté.
- LMF FAFA le 16 octobre 2023** : Réponse concernant les dossiers FAFA du district : noté.

Divers :

- MAIRIE DE FREJUS le 13 octobre 2023** : Dossier classement éclairage stade Base Nature : Noté.
- FC GONFARONNAIS le 14 octobre 2023** : Arrêté municipal à la suite de travaux stade G Chazy : noté.
- SC CARCES le 15 octobre 2023** : Courrier concernant d'éventuelle travaux sur stade municipal : noté.
- M.DUFOUR Arbitre le 15 octobre 2023** : Vestiaire officiels encombré stade de Carnoules : noté.
- M.RINAUDO Délégué le 16 octobre 2023** : Dégradation serrures stade A. Degioanni Hyères par Club recevant : noté.
- COMMUNAUTE VALLEE DU GAPEAU le 16 octobre 2023** : Réunion de chantier stade Murat de Solliès-Pont : noté.
- MAIRIE DE SAINT RAPHAEL le 16 octobre 2023** : Classement gymnase « Omnisport » : noté.
- MAIRIE DE SAINT CYR SUR MER le 16 octobre 2023** : demande retour dossier travaux vestiaire ligue : noté.

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

- LMF CRTIS le 16 octobre 2023** : Demande de classement gymnase de Saint Raphael.

Divers :

- MAIRIE DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME le 11 octobre 2023** : Dossier éclairages stade Clos des Roques.
- MAIRIE DE MONTAUXOUX le 13 octobre 2023** : Classement stade Municipal.
- MAIRIE DE FREJUS le 13 octobre 2023** : Dossier classement éclairage stade Base Nature.
- MAIRIE DE CARNOULES le 16 octobre 2023** : Courrier concernant les vestiaires arbitres.
- MAIRIE DE HYERES le 16 octobre 2023** : Courrier dégradation serrures stade A. Degioanni.
- MAIRIE DE SAINT RAPHAEL le 16 octobre 2023** : Classement gymnase « Omnisport ».



Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.
Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisés pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.
Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.
Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.
Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.
La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

*Prochaine réunion
Mardi 24 octobre 2023*

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO